

Maître adjoint de pont

RNCP40689 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31870, 31893, 42802
Code(s) ROME	N3103, I1601, N3201, N1105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	03/04/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Ecole navale	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'emploi de Maître adjoint de pont répond au besoin du ministère des armées de disposer de personnels qualifiés et compétents susceptibles d'assurer la navigation de ses navires, notamment lors des manœuvres à quai et en transbordement.

La Marine nationale souhaite, à travers la certification professionnelle, faire reconnaître les compétences des techniciens de manœuvre qu'elle a formés afin de leur permettre d'occuper des fonctions similaires dans le secteur civil, dans le domaine du transport et du commerce maritime, de la pêche, de la navigation de loisirs et des croisières, du nautisme et de la navigation de plaisance.

ACTIVITÉS VISÉES

A bord d'un navire, le maître adjoint de pont fait partie de l'équipage. Il dirige de petites équipes de manœuvriers sous la responsabilité du maître de pont et participe aux manœuvres du navire. Il est chargé des manœuvres de mouillage, de l'amarrage du navire à quai, du remorquage du navire et de la conduite des embarcations de petit tonnage sur rade. Il est responsable de l'entretien et de la gestion des équipements et des matériels de manœuvre (ancres, chaînes, cordages, câbles, ...). Il est également chargé des manutentions lors des opérations de ravitaillement en mer, au mouillage ou à quai.

Le maître adjoint de pont est chargé de :

- participer aux manœuvres à bord d'un bâtiment
- soutenir les manœuvres portuaires d'un bâtiment dans une base navale
- contribuer à la conduite nautique d'un bâtiment
- encadrer la mission de patron d'embarcation
- entretenir des embarcations, du matériel et des infrastructures
- gérer la logistique d'une charge matérielle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le maître adjoint de pont est un spécialiste de l'emploi des appareils, de la manœuvre et des gréements : aussières et autres matériels du domaine, à la mer et au mouillage. Généralement sous les ordres d'un chef de plage, il dirige son équipe lors des manœuvres du bâtiment. Employé à terre ou à bord d'engins portuaires, le maître adjoint de pont est intégré au sein d'une équipe qu'il peut diriger pour exécuter des manœuvres spécifiques en vue de préparer les installations portuaires ou d'intervenir lors des activités portuaires des bâtiments.

Le maître adjoint de pont :

- participe en tant qu'équipier ou dirige une équipe pour effectuer les manœuvres à bord d'un bâtiment
- prépare les installations portuaires à l'accueil des bâtiments
- met en œuvre les moyens nautiques portuaires pour soutenir les manœuvres des navires

Sur les bâtiments de surface ou à bord d'un sous-marin, le maître adjoint de pont participe à la conduite du bâtiment et au suivi de la navigation. Le maître adjoint de pont exécute, en tant que patron d'embarcation, des opérations en propre ou en appui de l'action de bâtiments ou services, des actions de servitude ou de transport de passagers. Selon le type d'embarcation, le degré d'autonomie dans cette mission est variable :

- il contribue à la conduite nautique d'un bâtiment au sein de l'équipe passerelle
- il commande l'armement et les passagers d'une embarcation et la piloter pour exécuter la mission ordonnée en toute sécurité

Sur les bâtiments, le maître adjoint de pont participe à maintenir le matériel, les embarcations et les zones du secteur manœuvre dans un état d'utilisation optimal. A terre, il entretient les pontons, les coupées, les engins portuaires et les appareils de manœuvre. Il participe également à la dépollution du plan d'eau en retirant les produits chimiques, pétroliers ou susceptibles de contaminer le plan d'eau ou les installations portuaires. Enfin, le maître adjoint de pont gère les charges du secteur manœuvre.

Le maître adjoint de pont :

- maintient le matériel, les engins, les zones du secteur manœuvre et les installations portuaires en condition opérationnelle pour en garantir leur disponibilité
- assure la gestion physique du matériel en détention.

Blocs de compétences

RNCP40689BC01 — Participer aux manœuvres d'un bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Le maître adjoint de pont est un spécialiste de l'emploi des appareils, de la manœuvre et des gréements : aussières et autres matériels du domaine, à la mer et au mouillage. Généralement sous les ordres d'un chef de plage, il dirige son équipe lors des manœuvres du bâtiment. Employé à terre ou à bord d'engins portuaires, le maître adjoint de pont est intégré au sein d'une équipe qu'il peut diriger pour exécuter des manœuvres spécifiques en vue de préparer les installations portuaires ou d'intervenir lors des activités portuaires des bâtiments.

- Participation aux manœuvres à bord d'un bâtiment :

participer en tant qu'équipier ou diriger une équipe pour effectuer les manœuvres à bord d'un bâtiment

- Soutien des manœuvres portuaires d'un bâtiment dans une base navale :

préparer les installations portuaires à l'accueil des bâtiments

mettre en œuvre les moyens nautiques portuaires pour soutenir les manœuvres des navires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences.

RNCP40689BC02 — Assurer la conduite nautique

LISTE DE COMPÉTENCES

Sur les bâtiments de surface ou à bord d'un sous-marin, le maître adjoint de pont participe à la conduite du bâtiment et au suivi de la navigation. Le maître adjoint de pont exécute, en tant que patron d'embarcation, des opérations en propre ou en appui de l'action de bâtiments ou services, des actions de servitude ou de transport de passagers. Selon le type d'embarcation, le degré d'autonomie dans cette mission est variable.

- Contribution à la conduite nautique d'un bâtiment :

contribuer à la conduite nautique d'un bâtiment au sein de l'équipe passerelle

- Encadrement de la mission de patron d'embarcation :

commander l'armement et les passagers d'une embarcation et la piloter pour exécuter la mission ordonnée en toute sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences.

RNCP40689BC03 — Assurer la gestion et la préservation des biens du domaine public

LISTE DE COMPÉTENCES

Sur les bâtiments, le maître adjoint de pont participe à maintenir le matériel, les embarcations et les zones du secteur manœuvre dans un état d'utilisation optimal. A terre, il entretient les pontons, les coupées, les engins portuaires et les appareils de manœuvre. Il participe également à la dépollution du plan d'eau en retirant les produits chimiques, pétroliers ou susceptibles de contaminer le plan d'eau ou les installations portuaires. Enfin, le maître adjoint de pont gère les charges du secteur manœuvre.

- Entretien des embarcations, du matériel et des infrastructures :

maintenir le matériel, les engins, les zones du secteur manœuvre et les installations portuaires en condition opérationnelle pour en garantir leur disponibilité

- Gestion logistique d'une charge matérielle :

assurer la gestion physique du matériel en détention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans les armées, le maître adjoint de pont

exerce son activité, en qualité de personnel militaire, à bord des navires de la Marine nationale ou au sein d'écoles.

Dans le civil, il peut être employé dans la filière pont de la marine marchande, dans les secteurs de la pêche, de la navigation de loisirs et des croisières, du nautisme et de la navigation de plaisance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Accastilleur-gréeur / accastilleur-monteur ;
- Bosco/bosco de la navigation maritime ;
- Équipier de la plaisance professionnelle ;
- Gréeur manutentionnaire / gréeur mateloteur ;
- Lamaneur ;
- Marin grande pêche ;
- Marin de la marine marchande ;
- Marin de la navigation fluviale ;
- Marin de la navigation maritime ;
- Marin de la plaisance professionnelle ;
- Maintienicien plaisance polyvalent ;
- Matelot de la marine marchande ;
- Matelot polyvalent navigation maritime ;
- Technicien de maintenance du nautisme ;
- Timonier.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de la profession de maître adjoint de pont est soumis au respect des normes « navigation » de la convention « Standard of Training, Certification and Watchkeeping » (STCW) de l'organisation maritime internationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 170 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 025
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X41 — Marins G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des Armées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Nombre et profils des personnes composant le jury

Le jury de certification hors VAE pourra comprendre de trois à cinq membres.

Il est idéalement composé d'une majorité de « professionnels ».

Exemple :

- le commandant du l'organisme certificateur ou son représentant (président) ;

- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur ».

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification hors VAE pourra être réduit à trois membres. Il comprendra, si possible, au moins deux professionnels du secteur concerné. Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

50 % au moins, dans la mesure du possible, hormis le président.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président du jury :

- le commandant ou directeur de l'organisme certificateur ou son représentant.

Membres du jury :

- de 1 à 2 membres du collège dit "professionnel";
- de 1 à 2 membres du collège dit "formateur".

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/04/2030
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	03/04/2034
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34402

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40689/>